

Prescriptions

- Alignements boisés repérés au titre du L.123-1-5 7° du code de l'urbanisme
- ★ Bâtiment agricole susceptible de changer de destination (R123-12 2)
- Mares comme éléments naturels à protéger, à conserver ou à créer au titre du L.123-1-5 7°
- Rues
- Indice de cavités linéaires
- Voies de circulation à conserver au titre du L.123-1-5 6°
- ▨ Champs d'expansion des ruissellements (R.123-11 b)
- ▨ Eléments bâtis protégés à créer, conserver ou à restaurer (L.123-1-5 7°)
- ▨ Espace boisé classé (L.130-1)
- ▨ Secteur d'inconstructibilité liés aux vides et indices de vides (R.123-11 b)
- Indices de cavités
- ▨ Parcelles cadastrales
- ▨ Bâti dur
- ▨ Bâti léger
- ▨ Limites communales

Légende

- A: Zone agricole à protéger en raison de son potentiel agronomique, biologique ou économique
- N: Zone naturelle d'intérêt écologique, paysagère de protection stricte
- NH: Zone naturelle d'intérêt écologique, paysagère englobant hameaux et/ou habitat isolé
- UC: Zone urbaine du centre bourg
- UD: Zone urbaine d'habitat périphérique dense à vocation principale d'habitat
- UDa: Zone urbaine d'habitat périphérique dense à vocation principale d'habitat
- UDb: Zone urbaine d'habitat périphérique dense à vocation principale d'habitat
- UH: Zone urbaine d'habitat périphérique peu dense sous forme de hameau et à vocation principale d'habitat
- UHa: Zone urbaine d'habitat périphérique peu dense sous forme de hameau et à vocation principale d'habitat
- UL: Zone urbaine de loisirs

ELABORATION :

Approuvée le : 22/07/2011


MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1

Approuvée le : 11/04/2014

SYNDICAT MIXTE REGION CAUX SEINE  
 Espace du Heaury  
 32 D Rue de la République  
 76170 LILLEBOUËNE  
 Tél: 02 32 84 40 00 Fax: 02 32 84 40 31

Carte réalisée par Elodie Trubard le 03/04/2014

Service Système et Gestion de l'Information - © Caux Vallée de Seine - Tous droits réservés - Diffusion et reproduction interdites - Source : DGFIP Cadastre 2013



Saint-Eustache-la-Forêt

Gruchet-le-Valasse

Melamare

Lillebonne

Saint-Nicolas-de-la-Taille

Saint-Jean-de-Folleville